



WARLUS - INFOS

REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL

Sommaire

Conseil Municipal	P. 1 à 4
Le 11 Novembre	P. 4
Le Carnet de Warlus	P. 5
Sortez vos poubelles	P. 5
Bientôt Noël	P. 5 et 6
Programme bien vieillir	P. 6
Secrétariat de Mairie	P. 6
Attention sens interdit	P. 7
Guichet Unique Habitat	P. 7
Influenza aviaire	P. 8
A vos agendas	P. 8

Le Conseil Municipal s'est réuni le **lundi 5 Décembre 2022**. Nous vous présentons ci-dessous un résumé des sujets abordés :



1 – Motion pour garantir les ressources des collectivités locales

L'inflation, à son plus haut niveau depuis 1985, va faire augmenter les dépenses de fonctionnement pour les communes et les intercommunalités. Après quatre ans de baisse des dotations de 2014 à 2017, la réduction des moyens s'est poursuivie depuis 2017 avec la baisse de la Dotation Globale de Fonctionnement. (DGF).

La loi de finances et de programmation des finances publiques adoptée par l'Assemblée Nationale le 4 Novembre 2022, rajoute encore des contraintes avec la suppression de la Cotisation sur la Valeur Ajoutée des Entreprises (CVAE) perçue jusqu'à présent par les collectivités locales.

En conséquence, le Conseil Municipal, à l'unanimité soutient les positions de l'Association des Maires de France qui propose soit d'indexer la DGF sur l'inflation, soit de renoncer à la suppression de la CVAE.

2 – Distribution des colis aux aînés

Le traditionnel colis de Noël offert par la municipalité aux Warlusiens et Warlusiennes âgés de plus de 70 ans sera distribué au domicile de chacun des bénéficiaires le **samedi 17 Décembre prochain à partir de 9 heures 30** par les membres de l'équipe municipale. Comme l'an dernier, la priorité a, dans la mesure du possible, été accordée aux produits locaux.



Il est demandé aux bénéficiaires qui seraient **absents ce 17 Décembre de se signaler** en mairie par mail ou par téléphone, de façon à convenir des modalités de remise de ce colis à une autre date.

(commune-de-warlus@orange.fr ; ou **03 21 58 20 71**).

3 – Organisation de la cérémonie des vœux 2023

D'un commun accord entre les membres du Conseil Municipal, la cérémonie des vœux dans notre commune a été fixée au **vendredi 20 Janvier 2023 à 19 heures 30** à la salle polyvalente. L'ensemble de la population y est cordialement invité.

Directrice de la publication : Catherine LIBESSART ; Equipe de rédaction : Guillaume RAVELLI-DAMIOLI, Christian SENEZ, Bérangère TLILI, Michel TRUFFIER
Imprimé en Mairie de Warlus à 185 exemplaires – Ne pas jeter sur la voie publique



Dans le bulletin municipal n° 26 du 7 Novembre 2022, nous avons demandé aux lauréats du brevet des collèges, du baccalauréat et du BEP de se faire connaître en mairie.

De plus, comme aucune récompense n'a été remise les années précédentes en raison de la crise sanitaire, le Conseil Municipal, a souhaité étendre le bénéfice de ce cadeau aux lauréats des examens (**Brevet des collèges, CAP, Bac et BEP**) qui ont obtenu leur diplôme en 2020, 2021 et bien entendu 2022. Cette récompense sera remise, lors de la cérémonie des vœux, **aux jeunes qui se seront préalablement fait connaître en mairie.**

Comme il s'agit de la première cérémonie des vœux de la mandature, nous en profiterons également pour accueillir les nouveaux arrivants depuis mars 2020. Nous leur adresserons une invitation personnelle.

4 – Recensement 2023 dans notre commune



Institut national de la statistique
et des études économiques
Mesurer pour comprendre

Sous l'autorité de l'INSEE, chaque commune de moins de 10 000 habitants est recensée exhaustivement tous les 5 ans. Notre village est concerné par cette opération en 2023. Chaque habitation sera destinataire des

imprimés permettant de répondre correctement aux différentes rubriques.

Chaque logement sera doté de codes personnels à usage unique (code d'accès et mot de passe). Pour la remise de cette enveloppe, **il est donc primordial que les boîtes aux lettres**, particulièrement celles en batteries, **comportent le numéro de l'habitation correspondante.** C'est pourquoi nous demandons à l'ensemble de la population de **veiller à la bonne lisibilité de chaque numéro** de façon à faciliter le travail de l'agent recenseur.

La remise de cette documentation aura lieu **dans les boîtes aux lettres, à partir du jeudi 19 Janvier 2023.** **La saisie par internet** des éléments concernant chaque logement et ses occupants **est vivement recommandée** : www.le-recensement-et-moi.fr

Toutefois, nous laissons la possibilité aux habitants qui le souhaitent de **venir retirer leur enveloppe en mairie sous réserve de se signaler avant le 19 Janvier pour convenir d'un rendez-vous pour la remise de ces documents** (commune-de-warlus@orange.fr ; ou **03 21 58 20 71**).

Un appel à candidatures pour exercer les fonctions d'agent recenseur a été lancé dans le Warlus-Infos n° 25 du 10 Octobre dernier. Aucun candidat ne s'étant manifesté, Madame Martine ACCART s'est proposée pour assurer cette mission.

Elle a donc été nommée agent recenseur pour notre commune. Elle se tiendra à la disposition des habitants pendant cette période de recensement. Elle sera dotée d'une carte professionnelle validée par Madame le Maire et attestant de sa qualité. Bien entendu elle apportera son aide aux personnes qui le désirent et particulièrement à celles qui ne maîtrisent pas internet.

Le suivi de l'état d'avancement des travaux de saisie sera réalisé par le coordonnateur communal. Il est important que chacun respecte les dates fixées, de façon à éviter les relances, et afin de ne pas retarder l'ensemble de ces opérations de recensement.

5 – Le problème des nids de frelons asiatiques

De plus en plus de communes sont confrontées au problème des frelons asiatiques. Certaines communes ou collectivités territoriales prennent des mesures pour faire face à cette éventualité. La Communauté de Communes des Campagnes de l'Artois doit se prononcer très prochainement sur ce sujet. Nous ne manquerons pas de vous tenir informés des décisions prises.

Cependant, si la présence d'un essaim est constatée sur le domaine public, nous vous demandons d'en informer la mairie sans délai.

6 – Inauguration de la salle polyvalente rénovée



Après les travaux importants de rénovation qui ont eu lieu en début d'année, Madame le Maire a rappelé les coûts globaux et les financements de cette opération. En particulier, les subventions obtenues auprès de divers organismes couvrent 50 % de la dépense totale.

Une cérémonie d'inauguration, à laquelle nos différents partenaires et l'ensemble de la population seront conviés, aura lieu vraisemblablement en Mars. Nous vous confirmerons la date.

7 – Retour sur la réunion avec les représentants de la Maison du Département pour l'Aménagement et le Développement Territorial de l'Arrageois (MDADTA)

Lors de la réunion du Conseil du 17 Octobre dernier, la sécurité sur la rue de Berneville avait été évoquée mais s'agissant d'une route départementale, il avait été jugé préférable de consulter les services du département avant toute décision.

Une réunion a donc eu lieu le 7 Novembre dernier en mairie avec les représentants de la MDADTA.

Pour la rue de Berneville, ces derniers préconisent la mise en place de feux comportementaux, avec confirmation de la priorité à droite pour la rue de l'église et la suppression du « cédez le passage » de l'allée des saules. Le Conseil Municipal a donné son accord sur les solutions proposées ainsi que pour les demandes de devis aux entreprises, afin de réaliser la pose de cette nouvelle signalisation.

Pour la rue d'Arras, les dossiers ont été redéposés avec actualisation des coûts et renouvellement des demandes de subventions pour 2023.

Pour le **chemin piétonnier envisagé vers le cimetière**, les services départementaux vont demander un relevé de toutes les limites de propriétés par un géomètre-expert sur la portion de la RD 62 comprise entre le cimetière et l'entrée du village.

8 - Subvention pour le village sinistré de Bihucourt

Madame le Maire a rappelé la situation que doit traverser la commune de Bihucourt suite à la tornade exceptionnelle qui a balayé la commune le 23 octobre dernier. Comme l'ont fait d'autres communes et la Communauté de Communes, Madame le Maire a demandé à l'ensemble des membres du Conseil Municipal leur avis sur l'attribution d'un don, à travers la protection civile. Cette aide servira à venir en aide à toutes les personnes touchées par cette crise et intervenir sur le long terme, pour accompagner et reconstruire.

Le Conseil Municipal, à l'unanimité s'est déclaré favorable à l'attribution d'un don à la commune de Bihucourt et, après discussion, en a fixé le montant à 500 €.

9 – Divers

- **Enrochement Chemin de St Omer** : Le Conseil a pris connaissance du devis relatif à l'enrochement du chemin de St Omer et a donné un avis favorable pour la commande de ces travaux.
- **Un devis sur l'isolation des combles de la mairie** sera demandé.

- **Les volets roulants** de la salle polyvalente fonctionnent par intermittence. Un devis sera demandé pour vérifier si des éléments sont défectueux et les remplacer si besoin.
- **Réfection de l'église :** L'architecte des bâtiments de France vient de transmettre son rapport avec une évaluation des travaux à effectuer. Mais compte tenu du montant global estimé, il sera nécessaire de le revoir pour ne pas supporter la totalité des coûts sur un seul exercice budgétaire. Il faudra accorder une priorité à la toiture. Néanmoins, avec ce rapport, et les évaluations de coûts, il est désormais possible de déposer les demandes de subventions pour réaliser les travaux.

UN 11 NOVEMBRE PARTICULIER



Lors du 11 Novembre, cette année, les participants à la cérémonie étaient plus nombreux que les années précédentes. Nous avons constaté avec plaisir la présence d'adolescents et de plus jeunes enfants. Ces derniers ont porté la gerbe au pied du monument et ont chanté « La Marseillaise ».

Puis Madame le Maire a inauguré l'exposition 1914-1918 qui était proposée, à la salle polyvalente.

Des uniformes militaires d'époque et du matériel de la Grande Guerre y étaient présentés. Siège de différents QG de Corps d'Armée, la place de Warlus dans la guerre a été rappelée. Des recherches sur les « morts pour la France » dont les noms figurent sur notre monument ont permis d'en savoir plus sur la situation familiale et le parcours militaire de ces héros qui vivaient paisiblement à Warlus avant d'être appelés à défendre notre sol contre l'invasion allemande de 1914.

Curieux et attentifs, les visiteurs de tous âges se sont associés par leur présence, au devoir de mémoire qui a animé la préparation, la mise en place et les explications historiques données lors de cette exposition.

Sur les trois après-midis des 11, 12 et 13 Novembre, c'est presque 300 personnes qui se sont déplacées pour cette exposition. Comme nous aimons le répéter, « *la mémoire ne se monnaie pas, elle se partage* ». Un grand merci au collectionneur qui nous a présenté ses pièces d'époque et également à toutes celles et ceux qui nous ont soutenus par leur présence.



LE CARNET DE WARLUS



Le 21 Novembre 2022, Margot est venue égayer le foyer Madame Céline FAVOREL et de Monsieur Sébastien LEGRAND, domiciliés 26 rue de Berneville. Le Conseil Municipal présente ses plus vives félicitations aux parents.

DES STICKERS SUR LES POUBELLES

A partir du 1^{er} Janvier 2023, le tri des déchets sera modifié. Des agents du Syndicat Mixte Artois



Valorisation sont passés dans le village pour expliquer cette modification et sensibiliser la population. A cette occasion, une notice d'information a été remise ou déposée dans les boîtes aux lettres.

Parallèlement, l'employé communal a entrepris de poser des stickers sur chacune de vos poubelles. Cette opération est demandée par CITEO. Elle conditionne le versement d'une indemnité qui allège le coût supporté par les collectivités locales et donc par les habitants des communes. C'est pourquoi il est demandé aux habitants de sortir toutes les poubelles n'ayant pas encore reçu ces stickers (poubelle grise et poubelle bleue à couvercle jaune) pour le dernier passage de l'employé communal prévu toute la journée du jeudi 15 Décembre 2022.

BIENTÔT NOËL

Décoration des sapins à la mairie



Affaires pour la décoration



La touche féminine

Dans le bulletin municipal n° 26 du 7 Novembre 2022, dans lequel un flyer avait été inséré, nous avons invité les enfants qui le souhaitaient, à venir décorer les sapins de Noël devant la mairie le dimanche 4 Décembre dernier. Cette opération s'est passée dans la bonne humeur. Les adultes présents ayant participé aux décorations avec les enfants ont ensuite installé les sapins devant la mairie et dans le village.

Nous remercions vivement les enfants et leurs parents ayant donné un peu de leur temps ce dimanche matin pour préparer la venue du Père Noël et donner un petit air de fête à notre village.

Cadeaux de Noël aux enfants.



Fiers de leur réalisation

Comme l'an dernier, l'association « Warlus Loisirs Animation » organise la venue du Père Noël dans nos rues **le samedi 17 Décembre à partir de 14 heures 30**. Avec des membres de WLA, il offrira des friandises et autres surprises aux enfants.

Une partie du Conseil Municipal les accompagnera et distribuera les cadeaux de la municipalité aux plus jeunes (- de 6 ans) et les bons d'achat pour les plus grands (7 à 12 ans).



Comme pour les aînés, **il est demandé aux parents des enfants bénéficiaires qui seraient absents lors du passage du Père Noël de se signaler en mairie de façon à convenir des modalités de remise de ce cadeau à une autre date (commune-de-warlus@orange.fr ; ou 03 21 58 20 71)**.

Chants et contes de Noël à l'église

Ce même samedi 17 Décembre à partir de 16 heures 30, l'église sera ouverte pour vous proposer des chants et contes de Noël.

LE PROGRAMME « BIEN VIEILLIR »

Piloté par la Communauté de Communes des Campagnes de l'Artois, il s'adresse aux seniors. Les ateliers sont basés sur le maintien des capacités de la personne et de son équilibre. L'animation est réalisée par un professeur d'activités physiques adaptées de l'association SIEL BLEU (Sports, Initiatives Et Loisirs).

Chaque séance dure une heure : 45 minutes d'exercices et 15 minutes de pause convivialité.

Pour notre commune, ces séances ont lieu **chaque mercredi de 10 h 15 à 11 h 15** à la salle polyvalente.

Tous les renseignements sont disponibles sur : <https://campagnesartois.fr/animations/seniors>

Les inscriptions se font à l'année civile. Vous pouvez donc vous inscrire directement sur place (certificat médical obligatoire).

Tarifs : Abonnement annuel de **57 €** pour les résidents du territoire des Campagnes de l'Artois.
Abonnement annuel de **114 €** pour les personnes extérieures.

Renseignements par téléphone au 03.21.220.200

ou par mail : alexandre.pennequin@campagnesartois.fr

FERMETURE DU SECRETARIAT DE MAIRIE

Le secrétariat de la mairie sera fermé du **23 Décembre 2022 au 1er Janvier 2023 inclus**. En cas de nécessité, il est possible de laisser un message sur la boîte vocale au **03 21 58 20 71** ou sur la boîte mail : commune-de-warlus@orange.fr

NON RESPECT DU CODE DE LA ROUTE



Une nouvelle fois, il nous a été signalé que **des personnes irresponsables se permettaient de prendre certaines de nos rues en sens interdit.**

Il serait grand temps que ces usagers du domaine public prennent conscience qu'ils ne sont pas seuls et que leur comportement leur fait prendre des risques, mais aussi, ce qui est plus grave, qu'ils mettent les autres usagers en danger.

Avant de faire intervenir la gendarmerie, nous souhaitons une prise de conscience réelle pour les adultes qui se permettent ces libertés avec le code de la route. Nous comptons également sur une action des parents vers les enfants et adolescents qui ne respectent pas les règles de circulation. Il y va de la sécurité de chacun.

Par ailleurs, nous rappelons aussi, une nouvelle fois, que la limitation de vitesse en agglomération est fixée à 50 kilomètres / heure et que cette vitesse limite doit être respectée des panneaux d'entrée jusqu'aux panneaux de sortie d'agglomération.



FRANCE RENOV'

La conseillère France Rénov' sera à votre disposition **le jeudi 12 Janvier 2023 à 18 h 30 à la salle polyvalente de WARLUS** : Le service Guichet Unique de l'Habitat de la CCCA vous présentera les grandes lignes de son action : Economies d'énergie, démarches, aides financières.

France Rénov'
Le service public pour mieux rénover mon habitat

CAMPAGNES de l'ARTOIS Communauté de Communes avec France Rénov' Le service public pour mieux rénover mon habitat

Vous souhaitez faire rénover votre logement ?

Contactez la Conseillère France Rénov' des Campagnes de l'Artois !

France Rénov' est le service public, gratuit et indépendant, pour l'information, le conseil et l'accompagnement, dédié à la rénovation de l'habitat.



Par téléphone
03 21 220 200

Par mail
habitat@campagnesartois.fr

Sur le site
www.campagnesartois.fr

GRIPPE AVIAIRE

En cette recrudescence de grippe aviaire, il est demandé aux propriétaires de volailles de bien vouloir respecter les consignes du Ministère de l'Agriculture et de l'Alimentation rappelées ci-dessous, notamment de confiner les volailles et d'exercer une surveillance quotidienne.



**RENFORCEMENT DES MESURES DE BIOSÉCURITÉ
POUR LUTTER CONTRE
L'INFLUENZA AVIAIRE
DANS LES BASSES-COURS**

Devant la recrudescence de cas d'influenza aviaire hautement pathogène en Europe dans l'avifaune sauvage et dans les élevages, en tant que détenteurs de volailles ou autres oiseaux captifs destinés uniquement à une utilisation non commerciale, **vous devez impérativement mettre en place les mesures suivantes :**

- confiner vos volailles ou mettre en place des filets de protection sur votre basse-cour ;
- exercer une surveillance quotidienne de vos animaux.



Tous les élevages de volailles non commerciaux doivent obligatoirement être déclarés à la mairie de leur commune - www.mesdemarches.agriculture.gouv.fr
Arrêté du 24 février 2006 - www.legifrance.gouv.fr

A NOTER SUR VOS AGENDAS

Le jeudi 15 Décembre 2022 : Pose des derniers stickers sur les poubelles par l'employé communal : Sortir **toutes les poubelles** (les grises et les bleues à couvercle jaune) sur lesquelles les stickers n'ont pas encore été posés et ne les rentrer qu'une fois cette opération terminée.

Le samedi 17 Décembre à partir de 9 h 30 : Distribution des colis aux aînés.

Le samedi 17 Décembre à partir de 14 h 30 : Passage du père Noël dans les rues du village et remise de cadeaux aux enfants.

Le samedi 17 Décembre à partir de 16 h 30 à l'église : Chants et contes de Noël

A compter du 1^{er} Janvier 2023 : Mise en place du nouveau tri des déchets.

Le jeudi 12 Janvier 2023 à 18 h 30 salle polyvalente : Réunion publique par le service Guichet Unique de l'Habitat de la CCCA : Economies d'énergie, démarches, aides financières.

Le jeudi 19 Janvier 2023 : Début des opérations de recensement.

Le vendredi 20 Janvier à 19 heures 30, salle polyvalente : Cérémonie des vœux.

Le Samedi 4 Février 2023 à 19 heures 30, salle polyvalente : Repas dansant, organisé par « Warlus Loisirs Animation ». Thème : Les années 80.

**Le Conseil Municipal souhaite de Joyeuses Fêtes de fin d'Année
à l'ensemble de la population**